

Bienvenue Chez Vous

à

Sainte-Foy de Peyrolières

Guide d'Accueil des nouveaux habitants

Edition novembre 2021



Bienvenue à Sainte-Foy de Peyrolières, commune située à l'ouest du département de la Haute-Garonne, membre de la Communauté de communes Cœur de Garonne et du Pays Sud Toulousain.



Bienvenue à Sainte-Foy

Chères Foyennes, Chers Foyens,

En vous installant à Sainte-Foy de Peyrolières, vous faites le choix d'un village qui a su évoluer de façon harmonieuse entre son caractère rural et la modernité nécessaire à notre quotidien.

Sainte-Foy de Peyrolières bénéficie d'un tissu associatif local et intercommunal très actif qui profite aux échanges conviviaux et culturels.

Notre village est riche de ces atouts et de la volonté de ses habitants de vivre en toute sérénité.

Ce guide vous permettra de vous intégrer le plus vite possible dans votre nouvel environnement. Vous y trouverez les coordonnées et liens vers les services et activités pour vous faciliter la vie au quotidien.

Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion.

Merci d'avoir choisi Sainte-Foy de Peyrolières et bienvenue chez vous !

François VIVES
Maire de Sainte-Foy
Vice-président de la Communauté
de communes Cœur de Garonne



Que dois-je faire en arrivant ?

- **Me présenter en mairie et communiquer mes coordonnées (téléphone, mail)**
- **Procéder au changement d'adresse sur mon certificat d'immatriculation**
Vous avez un mois pour effectuer le changement d'adresse sur le certificat d'immatriculation de vos véhicules. Cette modification est gratuite et obligatoire <https://ants.gouv.fr/>

Pièces à joindre : justificatif d'identité en cours de validité pour chaque titulaire du certificat, le certificat d'immatriculation et un justificatif de domicile récent.

- **M'inscrire sur la liste électorale**
Au plus tôt, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La radiation des listes sur lesquelles vous étiez inscrit auparavant sera faite automatiquement (aucune démarche à effectuer en ce sens).



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Ce téléservice gratuit vous permet :

- de déclarer par Internet le changement de coordonnées de votre foyer à plusieurs organismes publics, semi-publics ou privés en une seule démarche - CAF, Ameli (CPAM), Enedis, Direct Energie, caisses de retraite, Finances publiques, Caisse des Dépôts, Pôle Emploi, MSA, La Poste, certificat d'immatriculation (au format AA-12-AA) ...
- de vous inscrire sur les listes électorales

Sainte-Foy en quelques chiffres

- 2137 habitants (au 01/01/2018)
- 900 foyers
- 3802 hectares de superficie
- 33,6 km de voirie communale
- 13 logements sociaux
- 20 associations

La municipalité à votre écoute

Mairie

2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. 05 61 91 73 09

Mail : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Accueil en mairie

Lundi, mardi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h00 à 12h00 (semaines impaires)

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et un samedi sur deux (semaines impaires) de 9h à 12h.

CCAS

Accueil sur rendez-vous uniquement

Tél. 05 61 91 73 09

ccas@sainte-foyde-peyrolieres.fr

Le service urbanisme

Accueil sur rendez-vous uniquement

Le mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

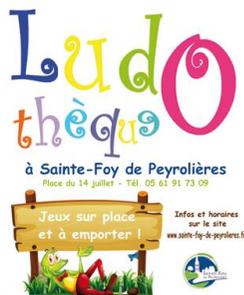
Le mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

Mail : urbanisme@sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Tél. 05 61 91 70 65

La Ludothèque

Tél. 05 61 91 88 69



Les services municipaux

- Etat civil
- Elections / Citoyenneté
- Enfance & Jeunesse
- Ludothèque
- Urbanisme (*sur rendez-vous*)
- CCAS
- Cimetière (*sur rendez-vous*)
- Service technique

Bon à savoir : pour votre carte d'identité ou votre passeport, prenez rendez-vous à la mairie de Saint-Lys, Rieumes ou Samatan.

Pour vous éviter de vous déplacer, votre mairie est partenaire de Service-public.fr et vous permet d'accomplir certaines démarches en ligne www.service-public.fr

Vos élus

Le conseil municipal est composé de 19 élus. Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous

Monsieur le Maire : François VIVES

Les adjoints au Maire :

Véronique PORTE
Pascal DELCOUDERC
Dominique GUYS
Michel BRON

Les conseillers municipaux :

Isabelle BANACHE
Antoine KAUFFEISEN
Sylvie DUPIN
Frédéric NOUIS
Corinne BRIQUET
Isabelle ROQUEBERT
Jacques ESTIBALS
Carole CALL
Alain VIGNAUX
Carole PELLETIER
Patrice LONG
Aline MARTRES
Gérard ROLLAND
Marie-Noëlle VISE

Pour vous tenir informés



« Il était une Foy »

Le journal municipal trimestriel
(janvier, avril, juillet, octobre)

« Parlons-en »

Soirées d'échanges avec les élus
sur les projets de la commune



PanneauPocket

Système d'alerte et d'information
des habitants sur votre téléphone



Le site internet communal

L'actualité en un clic
Inscrivez-vous sur la Newsletter
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Le Panneau Lumineux

L'actualité au cœur du village



Vie quotidienne

Marché de plein vent

Le dimanche matin, Place Henri Dunant
(sur le parking de La Poste)



Commerces et services

Retrouvez tous les contacts de la vie économique de Sainte-Foy sur le site internet communal. sainte-foy-de-peyrolieres.fr/au-quotidien/commerce-economie/annuaire-des-commerçants-et-entreprises/

La Poste

8 Place Henri Dunant, Sainte-Foy,
Tél. 05 61 91 49 56
Horaires sur le site de la Poste

Transports

Ensemble, pour vous transporter



Bienvenue sur le réseau régional des transports

Renseignement en mairie ou sur le site www.haute-garonne.fr

- Ligne 305 (anciennement ligne 5) : Rieumes - Fontenilles - Toulouse Arènes
- Ligne 365 (anciennement ligne 65) : Boulogne-Sur-Gesse - Samatan - Toulouse

Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne

Bureau d'information touristique RIEUMES

2 place du marché à la volaille,
31370 Rieumes
Tél. 05 62 02 01 79
Site internet :

<https://tourismecoeurdegaronne.com/>



OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
Cœur de Garonne



Les démarches pratiques

La Communauté de communes Cœur de Garonne

12 rue Notre Dame, 31370 Rieumes

Tél. 05 61 91 94 96

Mail : accueil@cc-coeurdegaronne.fr

Site internet : www.cc-coeurdegaronne.fr (abonnez-vous à la Newsletter)

Les compétences de l'intercommunalité

- Développement économique
- Urbanisme & habitat
- Voirie intercommunale
- Environnement
- Action sociale
- Enfance Jeunesse
- Petite enfance
- Culture
- Equipements sportifs (stades et gymnases)



Ordures ménagères / Tri sélectif

LA TARIFICATION INCITATIVE, C'EST PARTI !



Si vous habitez le territoire Cœur de Garonne, n'oubliez pas de créer votre compte usager !

sur le site www.enquete9.com
ou au 05 61 97 93 92

Les foyers disposent d'un conteneur individuel d'ordures ménagères à couvercle rouge, collecté en porte à porte (bacs individuels ou bacs de regroupement) une fois par semaine et d'un conteneur individuel pour le tri sélectif à couvercle jaune, collecté en porte à porte une semaine sur deux.

Attention, seuls les bacs sont collectés. Aucun sac ou objet, posé à côté ou sur le bac, ne sera collecté.

Pour connaître les jours de collecte de votre commune, connectez-vous sur le site de la Communauté de communes www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/collecte/ ou récupérez le calendrier à la mairie.

Pour vous procurer un conteneur

Vous venez d'arriver sur le territoire, connectez-vous sur le site de la Communauté de communes pour remplir un formulaire et obtenir vos bacs pour les ordures ménagères et /ou le tri. Une fois ce formulaire rempli, il sera automatiquement transmis au service qui prendra contact avec vous pour l'organisation de la distribution.

www.cc-coeurdegaronne.fr/environnement/demande-de-bac/

Déchèterie

1400 Route de Poucharramet, 31370 Rieumes

Tél. 05 62 20 55 50

Mail : dechets@cc-coeurdegaronne.fr



Collecte du verre

Elle se fait par apport volontaire. Les bouteilles, pots et bocaux doivent être déposés dans les colonnes à verre prévues à cet effet : sur les parkings du stade municipal, de la salle des fêtes du Parayre, au pied du château d'eau, au hameau de La Salvetat et aux lieux-dits Les Nozes et Faoussely.

Les Récup'textile

Points Relais au Parayre et au stade municipal

Eau et contrôle de l'assainissement autonome

La gestion du service est assurée par le **Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch**

Administration - Facturation - Questions techniques - Service assainissement non collectif (SPANC) – Signaler une fuite d'eau

251 Route de Saint-Clar, 31600 Lherm

Tél. 05 61 56 00 00

Mail : gestion.abonnes@siect.fr , Site internet : www.siect.fr



Assainissement collectif

La gestion du service est assurée par **Réseau 31**

Administration - Facturation - Questions techniques

3 rue André Villet, ZI Montaudran, 31400 Toulouse

Tél. 05 61 17 30 30, Site internet : www.reseau31.fr



France Service - Faciliter les démarches du quotidien

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics.

L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

Une antenne à Rieumes, 2 place du marché à la volaille,

franceservices.rieumes@cc-coeurdegaronne.fr , 09 67 51 89 96 ou 06 14 80 78 39

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/france-services>



Vos enfants

Crèche multi-accueil

« Le Chaudron magique »

Place des 2 Ormeaux, Sainte-Foy

Pour toute information ou pour une inscription, veuillez appeler le 09 84 46 07 33



Assistantes maternelles et Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Près de 20 assistantes maternelles exercent à Sainte-Foy

Pour obtenir la liste ou des informations sur le RAM, Claire BEHRA,

06 03 08 50 70, ramdam@cc-coeurdegaronne.fr

www.cc-coeurdegaronne.fr/petite-enfance/accueil-individuel-ram



Actions de soutien de la parentalité

Lieu d'Accueil Enfants-Parents LAEP Sainte-Foy

10 Rue de l'Albergue, Sainte-Foy, Tél. 05 61 91 91 81

www.cc-coeurdegaronne.fr/petite-enfance/lieux-accueil-enfants-parents/

Comment inscrire mon enfant à l'école maternelle ou élémentaire ?

Rendez-vous à l'accueil de la mairie, muni de votre livret de famille.

Vous pourrez par la suite prendre contact avec la Directrice de l'école concernée.

Ecole maternelle « Jean-Baptiste Clément »

1 Rue Jean-Baptiste Clément à Sainte-Foy, Tél. 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire « Jules Ferry »

3 Allée des Platanes, Sainte-Foy, Tél. 05 61 91 66 50

Restauration scolaire

L'inscription au service se fait en mairie lors de l'inscription à l'école

Contacts utiles pour le collège et le lycée de rattachement

Collège « Robert Roger »

37 BD des Ecoles, 31370 Rieumes, Tél. 05 62 14 71 40

Lycée " Clémence Royer"

Avenue Lucie Aubrac, 31470 Fonsorbes, Tél. 05 62 11 69 90

Transport scolaire

Téléchargez le formulaire d'inscription sur le site du Conseil Départemental, www.haute-garonne.fr/service/transports-scolaires

Le tracé des circuits des écoles, collèges et lycées sont également disponible en consultation à l'accueil de la mairie ou sur le site internet communal



Le Périscolaire

Les Accueils de Loisirs Associés aux Ecoles (ALAE) et Sans Hébergement (ALSH) sont des services organisés par la Communauté de communes Cœur de Garonne



ALAE - Accueil Loisirs Associés aux Ecoles

Les animateurs de l'ALAE assurent l'accueil des enfants scolarisés à Sainte-Foy, le matin à partir de 7h30, à la pause méridienne et le soir jusqu'à 19h.

Ils proposent des activités d'éveil créatif et autres divertissements.

Les enfants scolarisés à l'école élémentaire sont accueillis dans les bâtiments préfabriqués situés derrière la mairie, les enfants de maternelle sont à l'école maternelle.

Pour tous renseignements, contacter la Directrice de l'ALAE au 05.61.91.44.14 ou par mail centreloisirsaintefoy@wanadoo.fr

Information également disponible sur le site internet communal

<https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/au-quotidien/enfance/periscolaire/>

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Durant les vacances scolaires, vous pouvez faire le choix d'inscrire votre enfant sur l'accueil de loisirs sans hébergement de votre choix.

www.cc-coeurdegaronne.fr/enfance-jeunesse/inscriptions-ala-alsh/

